## Extrait d'un volume de notre collection TÀP http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

## $\mathbf{X}\mathbf{X}$

## L'ESPRIT MARIAL DANS LA SOCIÉTÉ DE MARIE-RÉPARATRICE

par

LA R.M. MARIE DE L'ADORATION, S.M.R.

SOMMAIRE. — I. LÉGITIMITÉ DU TITRE DE MARIE-RÉPARATRICE. Marie révèle son désir à Emilie d'Oultremont, Baronne d'Hooghvorst. — II. LA MÈRE MARIE DE JÉSUS RÉALISE SON ŒUVRE. Dans sa Lettre sur l'esprit qui doit animer les religieuses de la Société, elle leur indique l'idéal spirituel auquel elles doivent tendre. — III. LA RÉPARATION MARIALE VÉCUE. Quelques exemples. — BIBLIOGRAPHIE.

VANT d'aborder notre sujet, un mot sur le Titre de « Marie-Réparatrice » nous semble nécessaire. Les lecteurs de Maria doivent d'ailleurs être convaincus de sa légitimité. L'étude du Père Druwé dans le tome premier les a documentés sur tout ce qui touche à la Corédemption mariale 1.

Il y a moins de cent ans, les idées étaient loin d'être aussi précises que de nos jours sur la part prise par la Mère du Christ à l'œuvre de la Réparation. Retard dû sans doute à la crise Protestante, Janséniste, suivies des troubles révolutionnaires. Depuis lors, suite logique des travaux sur la Conception Immaculée de Marie, dans tous les pays, spécialement en France, les études traitant, d'un point de vue ou d'un autre, de la Co-rédemption Mariale se sont multipliées <sup>2</sup>. Fait significatif, les Souverains Pontifes, gardiens de la Foi, loin de désavouer les auteurs de ces thèses, les ont soutenues de leur autorité.

Pie IX, dans la bulle *Ineffabilis Deus* qui proclame le dogme de l'Immaculée Conception s'exprime ainsi : « Les Pères et les écrivains ecclésiastiques ont enseigné que par ce divin oracle « Je » mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa postérité et la » tienne », Dieu avait clairement et ouvertement montré à l'avance le miséricordieux Rédempteur du genre humain, son Fils unique Jésus-Christ, et désigné sa bienheureuse Mère, la Vierge Marie et nettement exprimé l'inimitié de l'un et de l'autre contre le démon. En sorte que, comme le Christ, médiateur entre Dieu et les hommes,

Nota. — Tous les ouvrages cités qui ne sont pas dans le commerce, seront indiqués :

Archives M. R. Ils se trouvent, soit à la Maison-Mère, 9, via dei Lucchesi, Rome (204), soit au couvent de Marie-Réparatrice, 27, rue Michel-Ange, Paris 16°.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> E. Druwé, S. J., La Médiation universelle de Marie. Maria, t. I, p. 420 à 568.

<sup>2</sup> A consulter sur « Marie et la Réparation », J. M. Bovers, S. J., Marie-Réparatrice, Editions M. R. — C. Dillenschneider, C. SS. R., Marie au service de notre Rédemption, Maison St-Gérard, Haguenau, Bas-Rhin, 1947. — Idem, Le mystère de la Corédemption mariale. Théories nouvelles, librairie philosophique Vrin, 1951. — Garrigou-Lagrange, O. P., La Mère du Sauveur et notre vie sprituelle, Ed. de l'Abeille. Lyon, 1941. — Terrien, S. J., La Mère des Hommes, 2 vol., Lethielleux, Paris, 7e éd., 1943. — E. Neubert, Marianiste, Marie dans le dogme, Spes, Paris, 2e éd., 1946.

détruisit, en prenant la nature humaine, l'arrêt de condamnation qui était contre nous, et l'attacha triomphalement à la croix, ainsi la Très Saint Vierge, unie étroitement, unie inséparablement avec lui, fut, par et avec lui, l'éternelle ennemie du serpent venimeux, le vainquit, le terrassa sous son pied virginal et sans tache, et lui brisa la tête 3. »

Léon XIII suit la voie ouverte par le Pape de l'Immaculée Conception. Insistant sur le mérite rédempteur de la Compassion mariale, il écrit : « Non seulement la Vierge fut présente aux œuvres de la Rédemption (au pied de la croix) mais elle y intervint. Choisie comme Mère de Dieu, elle fut par le fait même appelée à prendre part au salut du genre humain <sup>4</sup> ».

Le Bienheureux Pie X adopte aussi ce point de vue : « Au Calvaire, par cette communion de douleur et de vouloir avec le Christ, Marie mérita en tout droit de devenir la Réparatrice du monde perdu. Elle surpassa tous les êtres en sainteté et en union avec le Christ. Elle est en outre associée par lui à l'œuvre du salut <sup>5</sup> ».

Benoît XV semble renchérir : « Au Calvaire, Marie souffrit et mourut presque avec son Fils souffrant et mourant. Autant qu'elle le put, elle immola Jésus pour apaiser la justice de Dieu, et tout cela, elle le fit de telle manière qu'on peut affirmer avec raison qu'elle racheta le genre humain conjointement avec le Christ <sup>6</sup> ».

Pie XI enfin, termine son encyclique sur nos devoirs de réparation envers le Sacré-Cœur, en consacrant à jamais le titre de Marie Réparatrice : « A nos vœux et à nos efforts, que la très bienveillante Mère de Dieu daigne sourire, elle qui nous donne Jésus notre Rédempteur, qui le nourrit, qui l'offrit comme victime au pied de la croix, et qui, par sa mystérieuse union avec le Christ et une grâce sans égale, fut aussi Réparatrice et porte à juste titre ce nom 7 ».

Désormais, dans toutes les églises du monde catholique, le jour de la Fête du Christ-Roi, on lit cette invocation qui termine l'acte de réparation composé par le Saint-Père: « Très doux Jésus, recevez, nous vous en prions, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie-Réparatrice, cet hommage volontaire d'expiation ». (Conclusion de l'encyclique Miserentissimus Rédemptor.)

S. S. Pie XII, le Pape de l'Assomption, rappelle tous les textes cités de ses prédécesseurs dans l'épilogue de l'encyclique *Mystici corporis*. « Ce fut elle qui..., Immaculée, toujours très étroitement unie à son Fils, le présenta sur le Golgotha au Père éternel, en y joi-

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> PIE IX, Bulle Ineffabilis. Acta, tome I, Ire partie, p. 607.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Léon XIII, Encyclique Supremi Apostolatus, Acta, S. Sedis, tome XVI, pp. 113-118.

 <sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pie X, Ad diem illum, Acta S. Sedis, tome XXXVI, p. 453-454.
 <sup>6</sup> Benoit XV, Lettre Inter sodalitia, Acta ap. Sedis, 1918, p. 182.
 <sup>7</sup> Pie XI, Miserentissimus Redemptor, Acta ap. Sedis, 1928, p. 178.

**<sup>—</sup>** 492 **—**